

Juziers mag'

Bulletin municipal n° 1 - Juin 2026



En **action**

Une nouvelle mandature engagée pour Juziers

Vivre Juziers

La classe vélo de l'école élémentaire

Esprit **solidarité**

Les ateliers numériques pour les seniors

Au Programme...



4
Mémento



5
En action
Installation du conseil municipal



10
Vivre Juziers
Un nouveau logo pour Juziers
Quand le patrimoine retrouve sa place
Les archives publiques

19
Engagés
Le jardin Vins, un espace partagé
Un moment de magie pour les enfants de maternelle

20
Près de chez vous
Salon de toilette : « les pattes cabo »
Portrait d'artiste : Marie-Hélène
GPSEO partenaire de la bibliothèque

22
Esprit solidarité
Les missions du CCAS
Les ateliers numériques pour les aînés
Plan canicule

24
Quelle Histoire
Jean MARION et Paul HÉROS
Hommage à Philippe DUPUIS
Hommage à Evelyne ALEXANDRE - NÖEL

26
A la rencontre de
Madame CHAILLOUX : centenaire

30
Instantanés
Retour en images sur les derniers événements



Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tel : 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org

Horaires :
L, M, M, V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 12h

Juziers mag' n° 1, juin 2026. Tirage : 2000 exemplaires. Directeur de la publication : Cédric GUILLAUME. Directrice de la communication : Héléne JANNOT. Mise en page : service communication. Rédaction et photographies : service communication, Brice PEZON, Freepik. Impression : Imprimea, zac des Marceaux allée André Ampère 78710 Rosny sur Seine - Tél : 01 30 94 75 83 - e mail imprimea@imprimea.net. Distribution en boîtes aux lettres : élus du groupe majoritaire. Dépôt légal : à parution.
Nous écrire : Direction de la communication - Hôtel de ville - place du Général de Gaulle 78820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 28 00.
E-mail : secretariat-mairie@juziers.org

Le mot de...



Cédric GUILLAUME

Maire de Juziers

« Notre ambition est de faire de Juziers une ville belle, propre et sereine ; une ville fidèle à son identité, attachée à son histoire et tournée vers l'avenir. »

Chères Juziéroises, chers Juziérois,

Le 15 mars dernier, Juziers a choisi le renouveau.

Par votre vote, vous avez exprimé une volonté claire : celle d'ouvrir une nouvelle étape pour notre commune, fondée sur l'engagement, le respect et l'action.

Je veux, à nouveau, vous remercier sincèrement pour votre confiance, qui nous honore et surtout nous oblige.

Depuis son installation, l'équipe municipale est pleinement engagée pour Juziers. Assurer la continuité du service public, être présents sur le terrain, écouter, comprendre et agir : telle est notre méthode. Chaque décision que nous prenons est guidée par une exigence : celle d'améliorer concrètement votre quotidien.

Notre ambition est de faire de Juziers une ville belle, propre et sereine ; une ville fidèle à son identité, attachée à son histoire et tournée vers l'avenir.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité, dès le début du mandat, redonner toute leur place aux armoiries de Juziers. Elles ne sont pas un simple symbole car elles portent en elles notre histoire, nos racines et les valeurs qui nous unissent : la protection, la responsabilité et le sens du collectif. Elles nous rappellent d'où nous venons et nous indiquent le cap.

Attaché aux principes républicains, je ne peux que déplorer les conditions qui ont entouré notre installation. Malgré cela, nous nous sommes immédiatement mis au travail, avec responsabilité, calme et détermination, dans le seul intérêt de Juziers et des Juziérois.

Être maire, c'est servir. Servir tous les Juziérois, sans distinction. Servir en dépassant les clivages, en faisant toujours primer l'intérêt général. C'est dans cet esprit de rassemblement que nous conduisons ce mandat.

Les défis sont nombreux mais notre détermination est entière : préserver notre cadre de vie, renforcer la sécurité, soutenir nos associations, préparer l'avenir avec lucidité et responsabilité.

Je crois profondément en Juziers. Je crois en son énergie, en ses habitants, en sa capacité à avancer unie, fière de son histoire et tournée vers son avenir. Rien de durable ne se construit sans collectif ; c'est donc ensemble que nous réussirons.

Je reste, avec toute l'équipe municipale, à votre écoute.

Avec toute ma considération,

Le Maire
Cédric GUILLAUME



Mémento

Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée par la Communauté urbaine GPSEO. Merci de respecter les jours de ramassage et les consignes de tri.

Ordures ménagères : une fois par semaine, les mercredis.

Emballages et papiers : bac jaune, tous les 15 jours, les jeudis.

Verre : bac vert, une fois par mois, les lundis.

Végétaux : bac dédié tous les 15 jours le vendredis ou en déchèterie.

Encombrants : selon le calendrier de collecte.

Sortir vos bacs la veille au soir à partir de 18h.

Les dépôts sur la voie publique en dehors des dates prévues sont interdits.

Consultez le calendrier de collecte pour connaître les jours de passage dans votre secteur via le QR-code ou directement sur le site GPSEO.



Le Maire et les adjoints vous reçoivent chaque samedi matin sur rendez-vous au 01 34 75 28 00.



Menu Cantine



Les menus de la cantine scolaire sont consultables à tout moment sur l'espace famille.

Retrouvez facilement les repas à venir et les informations utiles en scannant le QR-code ci-dessous ou sur juziers.fr, espace famille.



Permanences

A Juziers, en mairie :

● **Les permanences Juridiques** ont lieu tous les 1^{er} jeudis du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous.

● **L'écrivain public**, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h à 12h, sans rendez vous.

Maison de la Justice et du Droit
79 Bd Victor Hugo
78130 LES MUREAUX
01 34 92 73 42

● **Les permanences notariales**

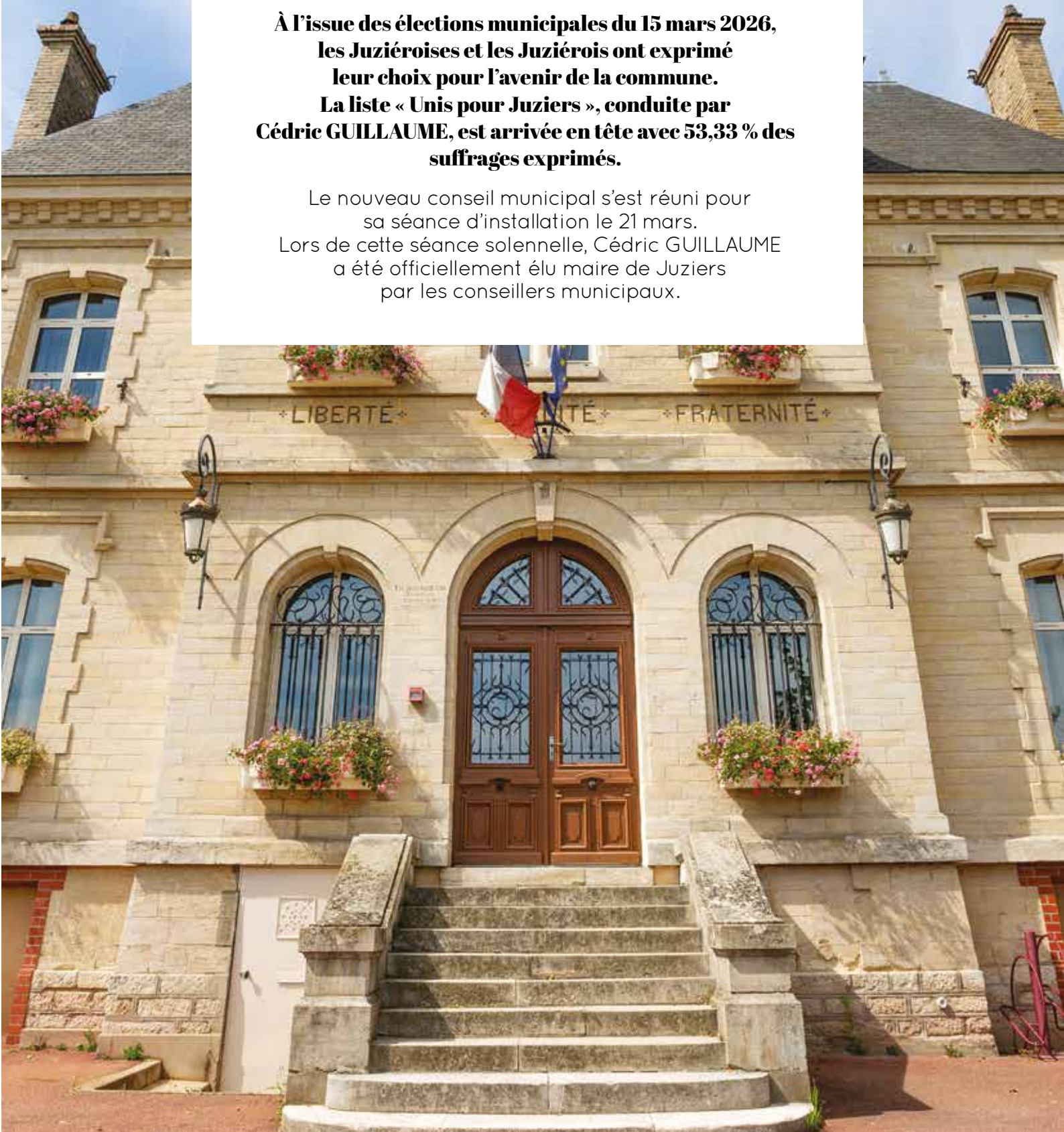
Lundi 20 juillet
Lundi 21 septembre
Lundi 19 octobre
Lundi 16 novembre

En **action**

Installation du conseil municipal : une nouvelle mandature engagée pour Juziers

**À l'issue des élections municipales du 15 mars 2026,
les Juziéroises et les Juziérois ont exprimé
leur choix pour l'avenir de la commune.
La liste « Unis pour Juziers », conduite par
Cédric GUILLAUME, est arrivée en tête avec 53,33 % des
suffrages exprimés.**

Le nouveau conseil municipal s'est réuni pour
sa séance d'installation le 21 mars.
Lors de cette séance solennelle, Cédric GUILLAUME
a été officiellement élu maire de Juziers
par les conseillers municipaux.



Une équipe installée au service de tous

Ce moment républicain marque le début d'un nouveau mandat de six ans. Entouré de son équipe municipale, le Maire a tenu à remercier les habitants pour leur confiance, rappelant que celle-ci engage pleinement la municipalité dans l'action à venir.

Dans son discours d'installation, il a souligné sa volonté d'être le Maire de tous les Juziérois, dans un esprit d'écoute, de proximité et de respect mutuel. Il a également affirmé son intention de travailler de manière constructive au service de l'intérêt général.

La nouvelle équipe municipale, composée d'élus aux profils complémentaires, marque le début d'une nouvelle dynamique pour Juziers. Elle porte une ambition de renouveau dans la conduite de l'action municipale, avec une méthode fondée sur l'écoute, la proximité et l'efficacité au service des habitants.



57,39%

Taux de participation
à l'élection
municipale

53,33%

soit 841 voix
des suffrages exprimés
pour la liste
« Unis pour Juziers »

46,67%

soit 736 voix
des suffrages exprimés
pour la liste
« Juziers Evidemment »



La charte de l'élu local : des engagements au service des habitants

Lors de leur installation, les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la charte de l'élu local, prévue par la loi. Ce document rappelle les principes essentiels qui guident l'exercice des fonctions publiques locales.

Les élus s'engagent à exercer leur mandat avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Ils doivent agir dans le seul intérêt général, sans chercher à bénéficier d'avantage personnel.

Ils sont également tenus de prévenir et faire cesser tout conflit d'intérêts et de garantir la transparence de leur action. L'utilisation des moyens de la commune doit être strictement réservée à l'exercice du mandat.

Respect des institutions, écoute des habitants, responsabilité dans les décisions et exemplarité dans le comportement : autant d'exigences qui fondent la confiance entre les élus et les citoyens.

Présentation des membres du conseil municipal

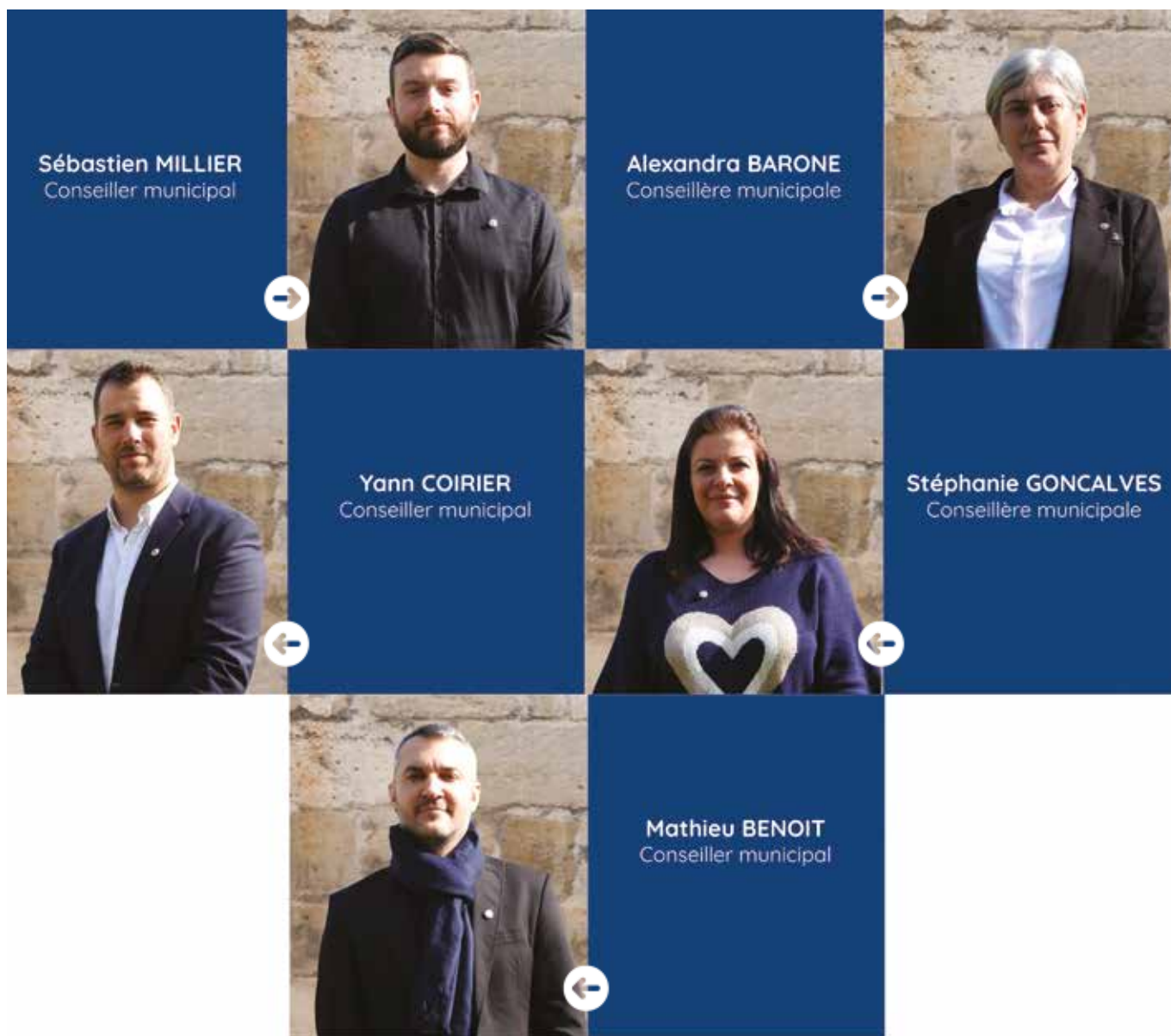
Le Maire, les adjoints et le conseiller délégué assurent le pilotage des politiques municipales, coordonnent les projets de la commune et veillent à leur mise en oeuvre au service des habitants.



En action

Les conseillers municipaux de la majorité participent activement à la vie municipale à travers les commissions, les projets et les actions conduites par la commune.





Les conseillers municipaux de l'opposition prennent part aux travaux du conseil municipal, expriment leurs positions et contribuent au débat démocratique local.

- Ketty VARIN*
- Gaetan MALONDA*
- Sylvie SAINT-LÉGER*
- Emile FOSSO*
- Nadine COTONNEC-GRESSIEN*
- Marc CHALMANDRIER*

* Absents lors du conseil municipal d'installation et de la traditionnelle séance photo qui lui a fait suite.

Patrimoine

Un nouveau logo pour Juziers : un symbole fort de notre identité

À l'occasion de sa prise de fonction, Monsieur le Maire a annoncé une évolution importante de l'identité visuelle de notre commune : Juziers se réapproprie ses armoiries historiques.

Ce choix n'est pas anodin. Il traduit une volonté claire de la municipalité : affirmer l'attachement profond de Juziers à son histoire et à son patrimoine, tout en inscrivant la commune dans une dynamique contemporaine. En reprenant les codes du blason, ce nouveau logo incarne à la fois la continuité de notre identité et le renouveau engagé pour les années à venir.

Les armoiries de Juziers trouvent leur origine dans celles de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée. Elles se composent notamment de deux clefs et d'une épée d'argent disposées sur un fond rouge. Ces éléments symbolisent à la fois l'autorité spirituelle et la protection. Au centre, un écusson d'azur semé de fleurs de lys d'or rappelle l'ancrage historique de Juziers en Île-de-France, témoignant de son appartenance ancienne au domaine royal.

Plus lisible, modernisé dans son graphisme tout en restant fidèle à ses éléments fondateurs, ce nouveau visuel accompagnera désormais l'ensemble des supports de communication de la Ville. Il constitue un repère fort pour les habitants, mais aussi un signe de reconnaissance pour tous ceux qui découvrent Juziers.

Au-delà d'un simple changement esthétique, ce nouveau logo est une affirmation : celle d'une commune fière de ses racines, soucieuse de préserver son patrimoine et déterminée à construire son avenir en s'appuyant sur son identité.



Ville de
Juziers



Quand le patrimoine retrouve sa place à l'Hôtel de ville

Trois mois après l'installation de la nouvelle équipe municipale, plusieurs décisions symboliques témoignent de la volonté du Maire de replacer l'histoire et le patrimoine de Juziers au cœur de l'action municipale.

Premier signe visible de cette démarche : le retour des armoiries historiques de la commune comme identité visuelle de la municipalité.

Cette volonté de valoriser le patrimoine communal se retrouve également au sein même de l'Hôtel de ville. Le bureau du Maire accueille désormais un meuble chargé d'histoire : l'ancien bureau du salon des mariages. Devenu inutilisé au fil des années, il a retrouvé une fonction centrale. Ce mobilier a notamment servi à plusieurs générations de maires et constitue un témoin discret mais précieux de la vie municipale.

Le patrimoine artistique de la commune a lui aussi été mis à l'honneur. Deux œuvres ont ainsi été installées dans le bureau du Maire afin de leur offrir une meilleure visibilité.

La première est un tableau représentant les armoiries de Juziers, offert à la commune par les tisserands d'Aubusson. La seconde est une toile du peintre Alferio Maugeri représentant la mairie. Jusqu'alors peu visibles, ces œuvres bénéficient désormais d'un emplacement privilégié.

À travers ces choix, la municipalité entend faire du bureau du Maire un lieu de représentation qui reflète l'histoire de la commune. Habitants, responsables associatifs, partenaires institutionnels ou représentants de l'État qui y sont reçus peuvent ainsi découvrir ces éléments du patrimoine communal.

Au-delà de leur caractère symbolique, ces initiatives traduisent une ambition plus large : transmettre l'histoire de Juziers et rappeler que l'avenir d'une commune se construit aussi à partir de son héritage.



Rejoignez le Club des bénévoles de Juziers !

Vous aimez votre village ? Vous souhaitez participer à la vie locale sans forcément vous engager toute l'année dans une association ?

La Ville de Juziers lance le Club des bénévoles de Juziers, un réseau d'habitants volontaires prêts à donner un peu de leur temps et à partager leurs compétences pour faire vivre notre commune.

Quelques heures de temps en temps peuvent faire toute la différence !

Installation d'une manifestation, accueil du public, aide logistique, communication, informatique, bricolage, photographie, animation... chacun peut apporter sa contribution selon ses envies, ses compétences et ses disponibilités.

Le Club des bénévoles pourra être mobilisé pour soutenir les événements organisés par la commune

mais aussi les nombreuses associations qui font la richesse et le dynamisme de Juziers.

Pourquoi rejoindre le Club des bénévoles ?

- Participer à la vie de votre commune
- Rencontrer d'autres habitants
- Partager vos compétences et votre expérience
- Contribuer à des projets utiles et conviviaux
- Faire vivre l'esprit de solidarité qui caractérise Juziers

L'engagement est libre et sans contrainte : vous pouvez accepter ou non les sollicitations qui vous seront proposées.

Envie de nous rejoindre ?

Inscrivez-vous dès maintenant en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la ville ou en scannant le QR-code.



MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis

SUPER U

233 avenue de Paris
J U Z I E R S
Tél: 01 34 75 06 50

 location.com

 **DRIVE**
coursesu.com



**Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h45 à 12h45**

Patrimoine

Les archives publiques : un bien commun à préserver

Les archives publiques jouent un rôle essentiel dans la vie démocratique et le bon fonctionnement des collectivités. Plus qu'une obligation administrative, leur conservation constitue une garantie de continuité, de transparence et de mémoire collective.

Délibérations du conseil municipal, dossiers de travaux, autorisations d'urbanisme, documents budgétaires, échanges administratifs ou encore courriels professionnels : tous ces éléments participent à la gestion quotidienne d'une commune. Contrairement à une idée reçue, les archives ne concernent pas uniquement des documents anciens : elles existent dès leur création.

L'article L.211-1 du code du patrimoine donne une définition très large des archives publiques : les archives sont « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus [...] par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ».

Autrement dit, un document papier, un courriel professionnel ou un fichier informatique relève du régime des archives publiques lorsqu'il est produit ou reçu par les collectivités territoriales et leurs services dans le cadre de leur activité. Ces documents ne sont donc pas la propriété d'une équipe municipale ou d'un mandat donné : ils appartiennent à la collectivité et participent à sa mémoire institutionnelle.

Pourquoi cette protection est-elle importante ?

Parce qu'une commune s'inscrit dans le temps long. Les projets engagés, les études réalisées, les décisions prises ou les engagements conclus dépassent souvent un seul mandat municipal. Les archives permettent ainsi d'assurer la continuité du service public, de suivre les dossiers en cours et de comprendre les choix effectués au fil du temps.

Elles constituent également une garantie pour les citoyens comme pour la collectivité : retrouver une décision, documenter un projet ou justifier une procédure administrative suppose de pouvoir accéder

aux documents qui en gardent la trace.

C'est la raison pour laquelle le code du patrimoine encadre strictement leur destruction. L'article L.214-3 prévoit que nul ne peut procéder à l'élimination d'archives publiques sans le visa préalable de l'administration des archives compétente. En d'autres termes, les documents publics ne peuvent être supprimés librement, y compris lorsqu'ils existent sous forme numérique.

À l'heure de la dématérialisation, cette exigence concerne aussi les courriels, fichiers informatiques et documents électroniques, qui constituent désormais une part essentielle de la mémoire administrative locale.

Préserver les archives publiques, c'est donc préserver davantage que des documents : c'est garantir la continuité de l'action publique, protéger les droits des habitants et transmettre aux générations futures une mémoire fidèle de la vie communale.



Sécurité

Fin du dispositif de piétonnisation partielle de la rue Janine Vins

Conformément à ses engagements, la municipalité a mis fin au dispositif de piétonnisation partielle de la rue Janine Vins. Cette évolution est entrée en vigueur le lundi 4 mai 2026.

Depuis plusieurs mois, les élus ont été attentifs aux retours exprimés par les habitants, les parents d'élèves, les riverains ainsi que les commerçants. Ces échanges ont permis d'évaluer les effets

concrets de ce dispositif. Plusieurs difficultés ont été constatées au quotidien : difficultés d'accès pour les riverains et juziérois qui se rendent dans les commerces ou à la gare, report de circulation vers les voies voisines, ainsi qu'une organisation pouvant créer de la confusion pour les enfants dans l'apprentissage des règles élémentaires de sécurité routière.

La sécurité des élèves et des fa-

milles demeure une priorité absolue. La fin de ce dispositif s'est donc accompagné de mesures concrètes afin de garantir des conditions de circulation adaptées aux horaires scolaires. Une présence est assurée aux passages piétons permettant l'accès au Parc des Sergenteries afin de faciliter et sécuriser la traversée des enfants et des familles.

Par ailleurs, le parking du terrain des fêtes reste accessible pour le stationnement des parents les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 17h30. En complément, la police municipale interviendra à partir de la rentrée dans les écoles pour sensibiliser les enfants sur les règles de sécurité routière et les bons comportements à adopter aux abords des établissements scolaires.



Sécurité

Attention aux arnaques, restons vigilants

Plusieurs signalements récents rappellent la nécessité de rester prudent face aux tentatives d'escroquerie. À Juziers, deux personnes ont récemment communiqué leurs coordonnées bancaires à la suite d'appels frauduleux. Ces situations peuvent toucher chacun d'entre nous.

Par téléphone, des personnes malveillantes se font passer pour des agents administratifs, des conseillers bancaires ou même des proches en difficulté. Ne communiquez jamais d'informations personnelles ou bancaires (numéro de carte bancaire, code confidentiel, mot de passe...).

En cas de doute, raccrochez immédiatement et contactez vous-même l'organisme concerné.

Certaines périodes de l'année, notamment au moment de la déclaration d'impôt, donnent lieu à de nombreux faux messages et courriels provenant prétendument des impôts, de l'Assurance Maladie ou de la CAF. Plusieurs signes doivent alerter, fautes d'orthographe, formulation inhabituelle, adresse email suspecte, message urgent ou menaçant. Ne cliquez jamais sur un lien douteux et n'ouvrez pas de pièce jointe provenant d'expéditeurs inconnus.

Rendez-vous directement sur les sites officiels concernés.

Des individus peuvent également se présenter à votre domicile en prétendant être des professionnels mandatés par la mairie. Ne les faites pas entrer chez vous. Ne signez aucun document dans la précipitation.

En cas de doute, vous pouvez contacter la mairie ou la police municipale.

La vigilance de chacun permet de limiter ces pratiques. N'hésitez pas à informer vos proches, notamment les plus vulnérables.

Sécurité

Trottinettes électriques

Rappel des règles de sécurité

Les trottinettes électriques font désormais partie du quotidien et constituent un mode de déplacement pratique pour les trajets courts. Leur utilisation est toutefois encadrée par la réglementation afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route. Les conducteurs doivent être âgés d'au moins 14 ans. L'usage est strictement individuel, il est interdit de circuler à deux sur une même trottinette. La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h.

En agglomération, les trottinettes électriques doivent circuler en priorité sur les pistes cyclables lorsqu'elles existent. À défaut, elles peuvent emprunter les routes limitées à 50 km/h. **Les trottoirs sont interdits.**

Pour circuler de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire. La trottinette doit également être équipée de feux avant et arrière, de dispositifs réfléchissants, de freins efficaces et d'un avertisseur sonore.

Si le port du casque n'est pas obligatoire en agglomération, il reste vivement recommandé pour limiter



les risques en cas de chute. Il est également conseillé de porter des vêtements visibles et de rester vigilant à proximité des intersections et passages piétons.

Enfin, comme pour tout déplacement, l'usage du téléphone, le port d'écouteurs ainsi que d'oreillettes sont interdits.

Respecter ces règles, c'est contribuer à un partage apaisé de l'espace public et à la sécurité de chacun.

Jeunesse

Retour sur la classe vélo organisée à la base de loisirs de Mousseaux

Du 18 au 20 mai, les élèves des classes de Madame Prats et de Madame Monzein ont participé à une classe vélo organisée à la base de loisirs de Mousseaux.



Durant ces trois journées, les enfants ont bénéficié d'un programme pédagogique complet autour de la pratique du vélo, alliant apprentissage, autonomie et prévention.

Plusieurs compétences essentielles ont été abordées tout au long du séjour. Les élèves ont travaillé le savoir pédaler, afin de mieux maîtriser leur vélo et de gagner en aisance. Ils ont également été sensibilisés au savoir circuler à travers l'apprentissage des règles de sécurité routière, du respect des autres usagers et des bons comportements à adopter sur la voie publique. Enfin, le savoir rouler leur a permis d'apprendre à se déplacer en groupe, à anticiper les situations et à évoluer en toute sécurité.

Au-delà de la pratique sportive, cette action poursuit l'objectif concret d'accompagner les enfants vers davantage d'autonomie dans leurs déplacements du quotidien.

Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE

E-mail : entgoron@gmail.com

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com



AC2D SERVICES

Votre coordinateur projet - Paris - Ile de France - Régions proches.

Votre projet, notre expertise

Plus de 30 ans d'expertise dans le secteur du bâtiment au service de vos projets de rénovation et de gros œuvre.

- Un accompagnement complet
- Particuliers et professionnels
- Interlocuteur unique
- Suivi de chantier rigoureux

Nos domaines d'intervention

- Rénovation intérieure
- Peinture et plâtrerie
- Carrelage
- Revêtements de sols
- Vitrerie
- Pose de cuisine
- Coordination tous corps d'état
- Petite maçonnerie

Nous collaborons avec des entreprises qualifiées et de confiance, sélectionnés pour la qualité de leur travail.

ac2d.contact@gmail.com
 07 84 23 70 62
 JUZIERS

DENIS COUVERTURE ZINGUERIE

20 AVENUE JEAN MARION
78820 JUZIERS



David DENIS
Couvreur - Zingueur

david.denis95@sfr.fr

06 78 87 29 90
01 34 75 64 70

**ET SI VOTRE
COMMUNICATION
FAISAIT ENFIN
LA DIFFÉRENCE ?**

Depuis plus de 30 ans,
PUBLILAND accompagne
les entreprises et acteurs locaux
dans leur communication.

**Notre objectif : vous rendre visible,
crédible et mémorable.**

www.publiland.fr

Donnez de l'impact à votre communication.

Conseil • Création • Publicité

06 19 99 60 47 - Juziers

axeo
SERVICES
Particuliers & Professionnels

Ménage
Jardins & Extérieurs
Repasse
Bricolage



Agence de Juziers
5 avenue de la gare
78820 JUZIERS

01 30 04 72 21
www.axeoservices.fr
juziers@axeoservices.fr

Société indépendante, membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

Sécurité

Déconstruction de l'ancienne cimenterie Calcia : une opération sous haute sécurité

Dans le cadre de la poursuite du démantèlement de l'ancienne cimenterie Calcia de Gargenville, une opération de déconstruction par dynamitage est programmée au cours de la semaine du 16 au 20 juillet, aux alentours de 11 heures.

Cette intervention concernera plusieurs structures industrielles emblématiques du site : une partie de la ligne de cuisson, le bâtiment charbon, une passerelle, un convoyeur ainsi qu'un hangar. Pilotée par des entreprises spécialisées, cette opération a fait l'objet d'une réunion préparatoire réunissant le Sous-Préfet, les Maires de Gargenville et de Juziers, les responsables du site ainsi que les entreprises chargées de la déconstruction.

Le dynamitage entraînera l'effondrement contrôlé des ouvrages concernés. L'impact au sol représentera environ 300 tonnes de gravats. Une

onde de choc pourra être ressentie dans les communes environnantes et un dégagement de poussière est attendu dans un rayon d'environ 200 mètres. Afin d'en limiter les effets, les matériaux seront immédiatement arrosés après l'opération.

La sécurité constitue la priorité absolue de cette intervention. Un dispositif exceptionnel sera mis en place autour du site avec un renforcement du gardiennage privé afin d'empêcher toute intrusion. À la demande de l'État, les polices municipales de Gargenville et Juziers viendront également en appui des forces mobilisées pour sécuriser les abords extérieurs du site le jour de l'opération.

La municipalité tient à informer les habitants en toute transparence afin que chacun puisse anticiper cet événement exceptionnel. Des informations complémentaires seront diffusées dès que la date précise du

dynamitage sera confirmée. Cette étape marque une nouvelle phase dans la transformation d'un site industriel qui a longtemps façonné le paysage de notre vallée.



Sécurité

Traversée de la Seine : pas de reprise du service du bac en 2026

La municipalité souhaite informer les habitants que le service de traversée de la Seine entre Juziers et Aubergenville ne pourra malheureusement pas être assuré durant la saison estivale 2026.

Ce service, particulièrement apprécié des promeneurs, cyclistes et habitants des deux rives, repose notamment sur l'utilisation de pontons spécifiques dont l'entretien et la maintenance régulière sont indispensables pour garantir la sécurité des usagers. Ces équipements doivent aujourd'hui faire l'objet d'une opé-

ration de maintenance lourde qui nécessite leur immobilisation.

Compte tenu des délais techniques et administratifs nécessaires à cette intervention et de l'absence de dispositions prises avant l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, une remise en service du dispositif pour la saison 2026 ne sera pas possible.

Nous mesurons pleinement la déception que cette situation peut susciter auprès des nombreux utilisateurs du bac et la regrettons. La traversée de la Seine constitue en effet un

élément apprécié du patrimoine local et participe à l'attractivité de notre territoire.

La municipalité de Juziers demeure mobilisée aux côtés de la Ville d'Aubergenville et de l'ensemble des partenaires concernés afin d'étudier les conditions d'une reprise du service dès que les contraintes techniques auront pu être levées.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension.



**ANTENNE
SERVICE**



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE



J. GESLAN
01 30 63 92 54

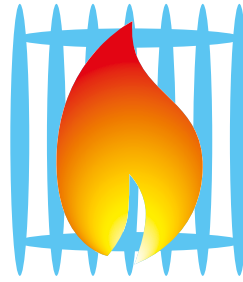


**ANTENNE TELEVISION
ALARME INTRUSION
VIDEO PROTECTION
INTERNET
WIFI
FIBRE OPTIQUE**

DEVIS GRATUIT

16 bis Route des Crêtes - 78270 MERICOURT
bureau@asprotection.org
www.antenne-service-protection.fr

Et F. MOREAU



*Plomberie
Chauffage
Installation
Entretien
Dépannage*



PROFESSIONNEL DU GAZ

RGE



Chauffage+

01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com

4, avenue de Paris - 78820 Juziers



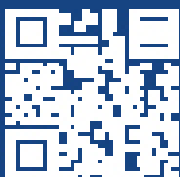
ESS&O

ENTREPRENEUR
EN REINE & OISE

PROFESSIONNELS ENTREPRENEURS PORTEURS DE PROJETS

Pour votre activité professionnelle vous avez besoin :

- d'un bureau individuel de temps en temps
- d'un espace de travail dans un coworking
- d'une salle de réunion
- d'un bureau 24h/24 7j/7
- d'un petit atelier
- d'une domiciliation



esseo.fr

contactez-nous : contact@esseo.fr

01 34 78 82 00

Le Jardin Vins, un espace partagé au cœur du village

Situé à l'arrière de la maison, au 17 rue Janine Vins, ce jardin est un espace ouvert aux Juziérois, dédié à la nature, aux échanges et aux initiatives.

Lorsque des éco-jardiniers bénévoles sont présents l'accès est libre. Chacun peut participer aux activités, échanger ou simplement profiter du lieu ; des bancs et tables sont à disposition.

Sur demande auprès de la mairie, le jardin peut être mis à disposition pour des projets en lien avec la vocation du lieu.

Le jardin Vins accueille régulièrement des initiatives: plantation de bulbes de printemps par la maternelle des Sergenteries contribuant à l'embellissement des abords du groupe scolaire, plantation avec le centre de loisirs de dahlias, lys et œillets d'Inde dans un espace dédié au suivi des cultures par les enfants.

Le jardin favorise les relations dans une ambiance simple et conviviale. Après la Fête au Jardin organisée le 6 juin aura lieu la Fête de la Courge le 17 octobre.

Contact: jardinvins@gmail.com
Les Amis du Jardin (WhatsApp)



Le vendredi, en période scolaire, le portail situé côté parc est ouvert à partir de 16h30, les enfants accompagnés peuvent y prendre leur goûter tout en étant sensibilisés au respect de la biodiversité.

Un moment de magie pour les enfants de l'école maternelle



Judi 7 mai dernier, les enfants de l'école maternelle ont eu la joie d'assister au spectacle de cirque « Mister America », créé et interprété bénévolement par Brice PEZON.

Ce spectacle haut en couleur a rencontré un immense succès auprès des petits comme des grands. Les enfants, mais aussi les maîtresses et les ATSEM, ont pu profiter d'un moment rempli de jonglages déjantés, d'acrobaties impressionnantes et de magie burlesque. Entre rires, émerveillement et surprises, « Mister America » a offert à tous une parenthèse heureuse et légère, apportant une véritable bulle d'air au cœur de la journée scolaire.

Un beau moment de partage et de convivialité qui restera longtemps dans les souvenirs des enfants. Grand merci à Brice !

Commerce

Un salon de toilettage à Juziers : « Les pattes Cabo »

Depuis décembre 2025, un salon de toilettage a ouvert ses portes à Juziers, Les Pattes Cabo, situé au 2 bis avenue de la Gare. À la tête de cette nouvelle enseigne, Alexandra, toiletteuse passionnée, qui débute une nouvelle étape professionnelle après plusieurs expériences dans le domaine.

Initialement formée au marketing, elle découvre le métier du toilettage lors d'un stage dans un salon à Luzarches. Une vocation immédiate pour celle qui apprécie les animaux de toutes tailles, de l'octodon au cheval.

Par la suite, Alexandra reprend le commerce de son maître de stage et crée son premier salon, Cabo-charme, à Luzarches. Après quatre années d'activité, elle poursuit son parcours à Taverny en ouvrant un deuxième établissement avec une associée, avant de choisir de se lancer seule dans une nouvelle aventure à Juziers.



Avec Les Pattes Cabo, Alexandra met son savoir-faire au service du bien-être animal. Toilettage, soins et conseils aux propriétaires font partie intégrante de son activité. Elle attache également une importance particulière à la relation de confiance avec ses clients et leurs compagnons.

Les pattes Cabo,
2 bis avenue de la Gare
06 37 77 7153



Artiste

Portrait d'une artiste Juziéroise : Marie-Hélène

À partir de photographies confiées par ses clients, Marie-Hélène crée des œuvres uniques, profondément personnelles, qu'elle réinterprète selon trois univers artistiques qui lui sont propres.

Entre réalisme contemporain, jeux de matières et influences street art, chaque tableau devient une création singulière, pensée comme une rencontre entre une histoire, une émotion et un regard artistique.

Son travail se distingue par cette capacité à transformer des instants de vie en œuvres sensibles et modernes, où les couleurs, les textures viennent révéler toute l'intensité du sujet. À travers ses créations sur commande comme ses œuvres

personnelles, l'artiste développe un univers authentique, immédiatement reconnaissable.

Ses œuvres ont été exposées le mois dernier au sein de l'agence L'Immobilier Autrement à Gargenville, offrant au public l'occasion de découvrir la richesse de son univers artistique.

La municipalité est attachée à mettre en valeur les talents locaux et se réjouit de faire connaître leurs parcours.

Contact :
06 21 91 28 28
mhclegrand@gmail.com
Instagram : @mariehelene.l.peintre

Développement économique**Professionnels de Juziers : faites-vous connaître !**

Soutenir l'économie locale et valoriser les savoir-faire présents sur notre commune constituent des engagements forts de la municipalité. Dans cette perspective, la Ville de Juziers entreprend la mise à jour complète de son annuaire des professionnels sur le site internet communal et prépare l'édition d'un nouvel annuaire destiné à mieux faire connaître l'offre locale auprès des habitants.

Artisans, commerçants, professions libérales, entreprises, auto-entrepreneurs, producteurs locaux ou encore associations proposant des prestations de services : vous participez au dynamisme de notre commune et nous souhaitons vous donner davantage de visibilité.

Afin de garantir l'exactitude des informations diffusées, tous les professionnels exerçant à Juziers sont invités à compléter un formulaire de recensement mis à leur disposition par la mairie. Cette démarche permettra de vérifier les informations existantes, de les mettre à jour si nécessaire ou de procéder à une première inscription pour les activités qui ne figurent pas encore dans l'annuaire.

En facilitant l'accès des habitants aux commerces, artisans et entreprises de proximité, cette initiative contribue à renforcer l'attractivité de notre commune, à soutenir l'activité économique locale et à favoriser les circuits courts.

Vous exercez une activité professionnelle à Juziers ?

Nous vous invitons à compléter le formulaire disponible :

- En ligne via le QR Code ci-dessous ;
- ou sur papier, à l'accueil de la mairie.

Même si votre activité figure déjà sur le site internet de la commune, nous vous remercions de participer à cette campagne de recensement afin de garantir la fiabilité et l'actualité des informations publiées.

Recensement des professionnels juziérois sur le site internet de la ville ou en scannant le QR-code.

**Bibliothèque****GPSEO un partenaire essentiel pour la bibliothèque Rose Bily**

La bibliothèque travaille depuis de nombreuses années avec le Réseau de Lecture Publique de GPSEO. Il permet de collaborer avec des bibliothèques du territoire sur différents projets par le biais de subventions de spectacles, formations, outils de communication mutualisés (marque-pages, livrets, affiches).

Cela s'inscrit dans plusieurs dispositifs comme Premières Pages qui promeut la lecture chez les tout-petits, ou la Nuit de la lecture.

Par ailleurs, les bibliothèques peuvent emprunter des outils d'animations afin d'organiser leurs propres actions culturelles : tapis de lecture, kamishibaïs, malles thématiques, expositions.

Le Réseau de Lecture Publique met également à disposition des ressources numériques gratuites pour tous les habitants du territoire. Sur son site biblios.gpseo.fr, vous pouvez retrouver de l'aide aux apprentissages, des lectures de mangas et magazines ainsi que des loisirs.

Enfin, GPSEO participe à la construction d'un futur réseau de bibliothèques. Dans l'immédiat, votre biblio-

thèque va se doter d'un nouveau logiciel de gestion des prêts/retours et va intégrer le site biblios.gpseo.fr au mois de décembre 2026. D'ici quelques années, vous pourrez emprunter dans d'autres bibliothèques du réseau et faire livrer vos réservations dans votre bibliothèque la plus proche. Ce projet est totalement pris en charge par la Communauté Urbaine GPSEO.

Le Réseau de Lecture Publique est un partenaire essentiel pour la bibliothèque Rose Bily car il lui permet d'être dynamique et de vous proposer plein de projets !



Les missions du Centre Communal d'Action Sociale de Juziers

Le CCAS de Juziers est un établissement public administratif placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration présidé par le Maire.

Sa composition repose sur un principe de parité, il réunit à la fois des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le Maire, issus d'associations ou engagés dans la vie Juziéroise.

Cette organisation permet d'assurer un lien direct avec les réalités sociales de la commune et les besoins des Juziérois.

Le CCAS a pour mission d'animer et de coordonner l'action sociale sur le territoire communal, en lien avec les institutions publiques et les partenaires privés.

Il intervient en faveur de différents publics, les jeunes, les familles, les personnes en situation de handicap ainsi que les séniors.

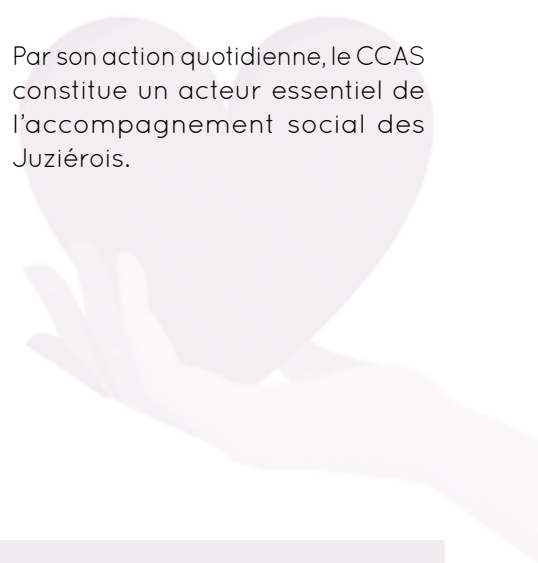
Son rôle est d'accompagner les Juziérois dans leurs démarches et de faciliter l'accès aux dispositifs d'aides existants.

Parmi ses principales missions, le CCAS assure l'instruction des dossiers d'aides.

Il accompagne également les administrés dans leurs demandes de carte de transport Améthyste, destinée aux personnes éligibles telles que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les anciens combattants ou encore les veuves de guerre.

Le CCAS intervient aussi dans le domaine du maintien à domicile, notamment à travers la téléassistance, ainsi que par la mise en place de services comme le portage de repas. Ces dispositifs contribuent à favoriser l'autonomie des personnes les plus fragiles et à leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

Par son action quotidienne, le CCAS constitue un acteur essentiel de l'accompagnement social des Juziérois.



Ateliers numériques : un accompagnement pour nos aînés

La municipalité, en partenariat avec l'association Destination Multimédia, a mis en place des ateliers numériques destinés à accompagner nos aînés dans leurs usages du quotidien. Cette action est prise en charge par la Conférence des financeurs des Yvelines.

À raison d'une séance par semaine, ces ateliers ont réuni une dizaine de participants, permettant un accompagnement régulier, progressif et adapté aux besoins de chacun.

Initiation aux outils numériques, prise en main des équipements, démarches en ligne ou utilisation d'Internet, ces rendez-vous ont



permis à chacun de gagner en autonomie et en confiance. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les engagements pris par la commune en faveur

du développement d'ateliers et d'espaces d'initiation au numérique. Face à l'intérêt rencontré, cette action sera prochainement reconduite.

Canicule : adoptons les bons réflexes

En période de forte chaleur il est important de rappeler les gestes essentiels à adopter pour se protéger et protéger ses proches.

Boire de l'eau régulièrement, même sans sensation de soif, humidifier son corps et se ventiler, garder son



logement frais en fermant volets et fenêtres en journée, manger en quantité suffisante, éviter la consommation d'alcool, limiter les efforts physiques, donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place une veille téléphonique en période de canicule lorsque le plan est déclenché par la Préfecture.

Les personnes vulnérables peuvent contacter le service au 01 34 75 28 00.

Les fortes chaleurs concernent également les animaux de compagnie. Il est recommandé de leur laisser de l'eau à disposition en permanence, de privilégier les promenades tôt le matin ou en soirée et d'éviter les sols chauds, notamment le bitume.

La vigilance de chacun permet de mieux traverser les épisodes de forte chaleur.

Plan canicule 2026 - Recensement de la population

Inscription sur le registre solidarité

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

En qualité de :

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de plus de 60 ans, si inapte au travail
- Personne en situation de handicap
- Personne souffrant d'une pathologie chronique ou d'une fragilité particulière
- Femme enceinte
- Personne isolée ou fragilisée

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Le CCAS de Juziers utilise vos données afin de vous inscrire au registre canicule et de vous contacter lorsque le plan canicule est déclenché par le préfet. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données, consultez notre politique de confidentialité.

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Coordonnées du médecin traitant :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Date :

Signature du demandeur :

A compléter et à retourner en mairie à l'attention de Fabiola CHENET, responsable CCAS

Quelle histoire

Qui étaient-ils ?

A qui appartiennent tous ces noms un peu méconnus gravés sur certaines plaques de nos rues, chemins, allées ou impasses? Après des recherches fructueuses, Juziers Dans l'Histoire joue les « passeurs de mémoire » en vous relatant une partie de leurs vécus.

Commençons par **Jean MARION**, dont l'avenue, très empruntée par les Juziérois, porte son nom.

Homme cultivé, Jean Marion naît à Paris en 1910. Dès sa plus tendre enfance, il passe régulièrement ses vacances à Juziers dans sa famille proche où il est très estimé de tous dans son quartier du Marais. Il s'y crée un environnement chaleureux et de ce fait s'y installe définitivement après des études de droit et son mariage.

Pendant la guerre il est fait prisonnier mais arrive à s'évader. Les divers problèmes de ravitaillement le rapprochent encore plus de notre village.

Dès 1945, il devient conseiller municipal et y reste 20 ans. Dans le même temps, il travaille au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

De par son emploi, Jean Marion est très actif dans le domaine social. A cette époque il rend de précieux services, particulièrement aux sinistrés. Sur le plan communal, il est très social avec beaucoup d'empathie et donne de judicieux conseils.

Avec José DUPUIS, Maire adjoint, il participe à la création de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC devenue la MPT, puis SYNAPSE).

Il décède accidentellement en 1965. Lors de la séance du 28 octobre 1967, le conseil municipal de Juziers décide de renommer l'avenue de la République en lui donnant son nom. L'inauguration a lieu le 11 novembre suivant.

Paul HÉROS

21 octobre 1889 : un siècle après la Révolution naît Paul HÉROS dans le 10ème arrondissement parisien. Propriétaire terrien rue du Marais, il fait don de parcelles à la commune. Lors du conseil municipal du 21 novembre 1988, la décision est prise de donner au chemin dit « sente des écouloirs », le nom de « chemin Paul HÉROS » en mémoire de ce donateur, dont le legs a permis l'ouverture de la voie.

Juziers Dans l'Histoire



Jean MARION



Cher Philippe

C'est avec une immense peine que l'équipe de « Juziers Dans l'Histoire » a appris ton décès.

Tu étais un membre fidèle de notre association depuis sa création il y a plus de 20 ans.

Enfant de Juziers, tu avais énormément de souvenirs de notre village dans la tête et c'était toujours avec un grand plaisir que nous t'écoutions les évoquer lors de nos réunions. Ton aide nous était également très précieuse lors de la préparation de nos journées du patrimoine. Tu nous a fait découvrir Ferdinand Bac lors de l'une de nos expositions.

Au même titre que ton père qui était maire-adjoint, tu as participé activement aux conseils municipaux durant deux mandats. Comme tu te plaisais à le dire, tu étais un « conseiller de base » sur lequel nous pouvions compter. Ton érudition et ta bonhomie faisaient de toi un grand Homme.

Cher ami, tu nous manques déjà.

Juziers Dans l'Histoire



Evelyne

Cela fait déjà plusieurs mois que tu nous as quittés précipitamment, le 7 décembre 2025 précisément. Et je ne peux toujours pas le croire. Régulièrement je pense à toi.

C'est par l'école que nous avons fait connaissance. Pendant des années tu as enseigné à l'école élé-



mentaire, principalement en CE2. Je t'ai côtoyé durant les conseils d'école. Tes interventions étaient souvent bien à-propos. De ces années, je me souviendrais entre autres de la réalisation d'une classe transplantée en Bretagne avec la classe de Jean-Luc en lieu et place de la traditionnelle classe de neige. Tous les deux avaient œuvré pour que cela se concrétise. J'ai pu alors voir ta détermination dans la réalisation de projets. Et c'est tout naturellement que je t'ai demandé en 2014 de rejoindre ma liste pour les élections municipales. Étant à la retraite depuis peu, tu as accepté ce nouveau défi, et même d'être ma première adjointe.

Tu as dirigé la commission des services à la personne et de la solidarité, du CCAS avec tout le sérieux et l'écoute que j'attendais de toi. Nous nous sommes battus ensemble pour que les juziérois soient prioritaires pour l'attribution des logements sociaux. Tu as mis en place la marche du cœur, l'atelier

sport et équilibre, le séjour pour les séniors, ma mutuelle ma santé pour tous, etc. Et tous ces petits gestes au quotidien pour nos aînés. Je peux te le dire : tu leurs manques. Et je n'oublie pas ton combat au sein du Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine et de la Maison de la Justice et du Droit.

Sur un plan personnel, j'ai eu le plaisir et l'honneur de te marier avec Jean-Luc. Tu resteras pour moi une personne sur qui je pouvais compter, avec un caractère entier et toujours sincère. Nous n'étions pas toujours d'accord mais savions nous respecter. Tu savais donner de ton temps pour le bien de tous. Merci pour toutes ces années et tout ce que tu as apporté à notre ville Juziers et aux juziérois.

Un dernier petit mot : tu avais tout d'une grande. Et je t'entends me répondre « Ah c'est malin ! »

Philippe FERRAND
Maire de 2008 à 2020



Les 100 ans de Madame Chailloux

Le 6 avril dernier, Madame Geneviève Chailloux a célébré son centième anniversaire entourée de sa famille et de ses proches.

Née le 6 avril 1926 à Follainville-Dennemont, à proximité de Juziers, Madame Chailloux a traversé un siècle marqué par de nombreux événements historiques et personnels. Mère de trois enfants, elle est aujourd'hui grand-mère de six petits-enfants et arrière-grand-mère de dix arrière-petits-enfants.

Après avoir vécu à Paris, elle s'est installée successivement à Mézy-sur-Seine, Épône puis Gargenville avant de rejoindre Juziers en 1973. Elle a d'abord résidé rue de la Citerne avant de faire construire sa maison rue des Aulnaies, où elle a vécu de nombreuses années.

En 2019, ne pouvant plus rester dans son logement devenu difficile d'accès, pour elle, elle a intégré un logement adapté aux séniors square Baroche. Grâce à l'accompagnement des aides à domicile, au portage des repas et aux animations proposées, elle a pu continuer à vivre de manière autonome pendant plusieurs années.

Très investie dans la vie Juziéroise, Madame Chailloux a participé activement aux activités des associations destinées aux séniors de la commune, notamment lors des rencontres organisées les mardis après-midi par l'Age d'Or. Parties de cartes, pétanque, sorties et séjours ont rythmé son quotidien et lui ont permis de nouer de nombreuses amitiés au fil des années.

En 2025, souhaitant bénéficier d'un environnement davantage encadré, elle a rejoint la résidence Châtelain-Guillet à Meulan-en-Yvelines.

Aujourd'hui, Madame Chailloux conserve une excellente mémoire des moments marquants de sa vie. Elle évoque notamment les souvenirs de la Seconde Guerre mondiale, période durant laquelle elle avait dû rejoindre la Normandie pour des raisons de sécurité.

La municipalité renouvelle à Madame Geneviève Chailloux un joyeux anniversaire à l'occasion de ses 100 ans.



Sortir à Juziers

Tous les mardis et jeudis participez à une après-midi jeux à la petite salle du Centre du Bourg.
La bibliothèque vous propose de « lire au jardin », Closerie Rose BILY, les jeudis après-midi de juillet.

Cocktail Juziérois



Juziérois : 18€
Extérieurs : 35€
Enfants de 6 à 11 ans : 7€
Gratuit pour les moins de 6 ans

Cinéma d'été



Vendredi 21 Août

Cinéma plein Air

A partir de 20h
Projection à la tombée de la nuit.
Jardin de la Maison pour Tous

Juillet

Vendredi 3

Cocktail Juziérois

19h30
Sur inscription en mairie
Jardin de la Maison Pour Tous

Samedi 4

Commando lecture

15h30
Sur inscription au 01 3475 60 48
Bibliothèque

Dimanche 5

● Tournoi de pétanque

14h
Terrain des fêtes

● Marche clean Sportive du CME

Matinée de nettoyage de la ville avec défis sportifs
10h
Rendez-vous place de la Gare

Lundi 13

Bal et Feu d'artifice

Bal 21h - Feu d'artifice 23h
Stade de football

Jeudi 23

● Chasse au trésor pirate

14h30 - Pour les 8 - 12 ans
Sur Inscription
Bibliothèque Rose Bily

● Après-midi jeux de société

13h - 17h
Entrée libre
Bibliothèque Rose Bily

Samedi 25

Soirée jeux de société pirate

20h - minuit
Sur inscription au 01 3475 60 48
Bibliothèque Rose Bily

Août

Vendredi 21

Cinéma plein Air

A partir de 20h - Projection à la tombée de la nuit
Jardin de la Maison pour Tous

Septembre

Samedi 5

Forum de la rentrée Juziéroise

10h - 17h
Jardin de la Maison pour Tous

Samedi 12

Soirée jeux de société

20h - minuit
Sur Inscription au 01 34 75 60 48
Bibliothèque Rose Bily

Samedi 19

● Atelier robot

14h30
Pour les 9 - 12 ans
Sur Inscription au 01 34 75 60 48
Bibliothèque Rose Bily

● Journée Européenne du Patrimoine

Exposition sur « les jardins, forêt et arbres remarquables »
10h - 12h et 14h - 18h
Eglise Saint-Michel

Dimanche 20

Journée Européenne du Patrimoine


Exposition sur « les jardins, forêt et arbres remarquables »
10h - 12h et 14h - 18h

Samedi 26


Spectacle sur la mythologie

14h30
Pour les 8 - 12 ans
Sur inscription au 01 34 75 60 48
Bibliothèque Rose Bily

Suivez l'actualité De la ville de Juziers

 juziers.fr

 @ville de Juziers

 <https://www.juziers.fr/newsletter/>



Alerte SMS

Recevez les informations liées à la prévention et sécurité



 <https://www.juziers.fr/recevoir-alerte-sms/>



LE GUINGUET
FAIT SON
**GRAND
RETOUR!**

3 OCTOBRE 2026
DE 11H À 21H

FÊTE DU GUINGUET

JUZIERS PLACE DE LA GARE

Exposition et dégustation autour de la vigne
Marché artisanal • Concerts • Spectacles de rue
Restauration & buvette

INFORMATIONS : 01 34 75 28 00 / SECRETARIAT-MAIRIE@JUZIERS.ORG



Instantanés

Chasse aux oeufs de Pâques
Lundi 6 avril



Jumelage : East-Hoastly à Juziers
Du samedi 2 au lundi 4 mai



Voyage seniors
Du 8 au 11 mai



Commémoration : 8 mai 1945

Cédric GUILLAUME, Maire, accompagné de ses adjoints, de Cécile DUMOULIN, conseillère départementale, et de Michel REMIOT, Maire honoraire, lors de la commémoration du 8 mai 1945.



**Retraite aux flambeaux
Samedi 9 mai**



**Fête foraine
Du 8 au 11 mai**

Instantanés



Tournois de football
Samedi 2 et dimanche 3 mai



Tournoi de belotte
Samedi 15 mai



Exposition : les faits divers de
Juziers et ses environs
Samedi 30 mai



La guinguette gourmande
Samedi 30 mai



Fête au Jardin Vins
Samedi 6 juin



La brocante
Dimanche 7 juin

Café tabac de Juziers

01 34 75 69 99

Bar, Tabac, PMU, Presse,
Française des jeux

Du mardi au jeudi 6h30 - 20h - Vendredi 6h30 - 22h
Samedi 7h30 - 20h - Dimanche 8h - 20h
Fermeture le lundi

3 rue Janine Vins - 78820 Juziers



AVA
EVENT

Location de décorations et d'animations pour sublimer vos événements.

PHOTOBOOTH
DÉCORATION DE LIEU
CABINE TÉLÉPHONIQUE AUDIO

06 69 98 44 35
avaevent.off
contact@ava-event.com
Déplacement sur Paris et Ile de France



ANNIVERSAIRE
MARIAGE
SOIREE D'ENTREPRISE



TAXI de JUZIERS
Gilles Heulin

Toutes distances
Aéroports - Gares - Plis et Colis

24 h/24
7j/7

Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement : Juziers



L'ECLUSE BOAT SERVICE

Balades en Bateau sur la Seine

Venez découvrir la Seine au cours d'une croisière promenade, apéro ou brunch pour une heure ou plus !

Renseignez-vous auprès de votre capitaine.

Réservation/Renseignements
06 45 59 01 63 - lecluseboatservice@gmail.com

Tribune libre

Juziers évidemment

Il y a quelques semaines M. Guillaume a affirmé que l'équipe sortante a procédé à la destruction d'archives communales. Nous contestons ses propos, les bureaux ont été rangés pour laisser place à la nouvelle équipe : seuls les documents de travail ou les doublons ont été éliminés. Les documents officiels, sont conservés et sécurisés par le prestataire informatique.

Une telle accusation est particulièrement grave, d'autant plus qu'elle a été relayée dans la presse puis diffusée sur la page Facebook de la ville, où des commentaires injurieux et diffamatoires ont été maintenus en ligne, sans que la commune n'assume son rôle de modérateur.

Dans ce contexte, nous demandons que cessent la diffusion et la propagation d'allégations infondées

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

portant atteinte à notre intégrité : notre action s'est toujours inscrite dans le strict respect des règles administratives et sous le contrôle des services.

Nous nous interrogeons sur les motivations de M. Guillaume : pourquoi avoir sollicité les médias pour relayer de telles accusations ? Dans quel but ?

La fonction d'élu implique une attitude responsable, respectueuse des institutions et des électeurs, un engagement concret au service des dossiers. Manifestement nous n'avons pas la même conception de l'engagement politique.

Nous restons néanmoins disponibles pour toute collaboration constructive avec la nouvelle équipe et à l'écoute des Juziérois.



Céline FRANCO

0652065887 - cfranco@efficity.com

Consultante immobilière indépendante à Juziers et sa région

Réactivité, disponibilité, à l'écoute du marché et de ses opportunités

Je serai votre interlocuteur unique

Accompagnement sur-mesure de l'estimation à la signature de l'acte authentique

- Aide pour la mise en vente de votre bien immobilier.
- Estimation de votre appartement, de votre maison, de votre terrain
- rédaction et diffusion de l'annonce

Fichier de plus d'un million de clients potentiels

- recherche d'acheteurs sérieux et fiables,

sélection des visiteurs, gestion du planning des visites

- montage du dossier de vente...

Service d'estimation en ligne, outils web immobiliers performants

Chez efficity, vous trouverez « le meilleur du digital », le tout au service de votre projet - www.efficity.com/cfranco



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr

